



EFE

BY ABILWAYS

MARDI 13 OCTOBRE 2020

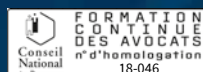
DIGITAL

Juristes, ce que l'on attend de vous en 2020

Conférence en mode
PRÉSENTIEL ou DISTANCIEL
au choix



Nombre de places
en présentiel limité



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation



Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr

**Johanne COUTIER**Directeur Adjoint
Département Droit des Affaires
Fiscalité - Banque - Assurance

Face à des directions juridiques questionnées au quotidien sur les enjeux juridiques de la transformation digitale de leur entreprise, nous vous proposons chaque année le **rendez-vous annuel du juriste digital pour maîtriser toute l'actualité et les dernières pratiques du droit numérique**.

Que l'on parle du règlement européen réformant le cadre légal des plateformes BtoB et BtoC, de la nouvelle recommandation de la CNIL en matière de cookies, pour ne citer que les derniers textes, il est nécessaire de faire un état des lieux de toute l'actualité légale et jurisprudentielle et des nouvelles pratiques en matière de **transmission de données, de contrats IT, d'IA** notamment ou encore du nouveau régime des noms de domaines à la suite de l'ordonnance du 19 novembre réformant profondément le droit des marques.

Comment négocier et rédiger les points sensibles de vos projets digitaux désormais ?

Chaque thème sera traité par un spécialiste du sujet, que l'on envisage les questions de bases de données, de cookies, de reconnaissance faciale ou encore de plateformes, vous bénéficierez des conseils de praticiens et experts et vous aurez la chance de pouvoir échanger vos bonnes pratiques entre pairs au cours de la journée.

POUR QUI ?

- Directeurs juridiques, juristes et leurs collaborateurs
- Responsables des systèmes d'information
- Avocats, notaires et conseils



COMMENT ?

Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts suivies par des sessions de questions / réponses

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.

POURQUOI ?

- Maîtriser tous les nouveaux textes qui vont venir **impacter fortement le cadre juridique du digital**
- Prioriser **les enjeux légaux en matière de bases de données**, de données personnelles et de projets informatiques
- Identifier et rédiger **les nouvelles clauses et mentions légales obligatoires** dans vos contrats digitaux
- **Legal design, PIA, cookies, transmissions de données, SLA, plateformes, IA** : quels seront les points sur lesquels vous devrez vous montrer vigilant ?



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.

LES ACQUIS

- A l'issue de cette formation vous saurez concrètement répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le cadre légal de vos activités digitales
- Vous maîtriserez les dernières réformes, comme le règlement européen sur les plateformes, les dernières recommandations CNIL

MARDI 13 OCTOBRE 2020

JOURNÉE ANIMÉE PAR : **Yaël Cohen-Hadria**, Avocat Associée, **MARVELL AVOCATS**

8h45 Accueil virtuel

9h00

Maîtrisez l'actualité du DIGITAL dans un contexte de crise sanitaire

- Faites le point sur les nouveaux textes
- Quelles sont les doctrines émergentes de la CNIL ? PIA, cookies, transmission de données à des tiers, reconnaissance faciale/vidéosurveillance...
- Priorisez les enjeux du juriste en 2020 dans l'univers du digital
- Comment communiquer en tant que juriste, tout en étant compris ?

Cas pratique

Comment appliquer le Legal Design, au cœur de la transformation digitale du métier de juriste ?

Utilisation massive de la signature électronique dans le contexte Covid : quelle valeur ? Comment optimiser les systèmes actuels ?

- Comment sont utilisés les 3 niveaux de signature ?
- En pratique, comment optimiser le fonctionnement de la signature électronique ?
- Quels risques ?

Yaël Cohen-Hadria

10h30

Comment gérer les problématiques sur les bases de données ?

- Producteur de bases de données et enrichissement des bases : quels nouveaux droits et obligations ?
- Données propriétaires, données collectées, interconnexion des fichiers de données : que devez-vous savoir ?
- Que retenir des dernières décisions en matière de vol de données informatiques confidentielles ?
- Comment céder et/ou obtenir des droits de propriété intellectuelle dans ce cadre ?
- Peut-on extraire des bases de données libres d'accès et les réutiliser à des fins commerciales ?

Comment rédiger des contrats IT ou d'externalisation de vos données ?

- Sécurité informatique : analysez les nouvelles sanctions de la CNIL
- Quelles conditions négocier auprès de votre prestataire de Cloud ?
- Quelles conditions prévoir dans la convention de niveau de service ou « SLA » (pour « Service Level Agreement ») ?
- Comment s'assurer de la localisation du stockage des données là où elles sont régulées ? De la sécurité des données ?
- Quand instaurer un système de malus ou de pénalités ?
- Quelles conditions financières intégrer ?

David Roche

Avocat à la Cour

ARAMIS

11H30 Temps de pause

11h45

Plateforme BtoB, BtoC : comment intégrer le nouveau règlement européen ?

- CGV ? CGU ? CGL ? Contrat de location d'espace ?
- Qui est responsable des livraisons ? Des garanties ? De la sécurité ?
- Quels enjeux juridiques pour 2020 ? Que modifier dans les contrats ?
- Les contrats de marketplace
- Quel degré d'informations obligatoires sur votre site web depuis la position de la CNIL 2019-2020 ? (Formulaire de collecte et gestion des cookies)
- Droit de rétractation, frais de livraison et autres informations obligatoires... : où en êtes-vous ?

Etienne Drouard

Avocat Associé

HOGAN LOVELLS

13h00 Pause déjeuner

14h30

Analyse comportementale et publicité digitale : quel nouveau cadre ?

- Cookies : quels enjeux ? Qui sont les responsables des données collectées sur le parcours clients sur une plateforme partagée par différents acteurs économiques ?
- Quelles nouvelles contraintes pour utiliser des cookies ? Que retenir de la recommandation de la CNIL ?
- Publicité digitale

Céline Avignon

Avocat à la Cour

Directrice du département Publicité et Marketing électronique

LEXING ALAIN BENSOUSSAN AVOCATS

15h30

Intelligence Artificielle : faites le point sur vos enjeux juridiques 2020

- Quels enjeux pour une régulation de l'IA ?
- Les chantiers européens en 2020
- IA et Legal Tech : un nouveau marché de services juridiques ?
- IA et data : faites l'état des risques et des contraintes juridiques

Jérôme Deroulez

Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

CABINET DEROULEZ

16h30 Temps de pause

16h45

Télétravail : quels sont les éléments incontournables à mettre en place ?

- Les outils indispensables au télétravail
- Quels points d'attention retenir ?
- Maîtrisez les enjeux pour l'employeurs et pour l'employé
- Charte télétravail : que mettre dedans ?

Julia Mohamed

Avocat à la Cour

MARVELL AVOCATS

17h45 Clôture de la journée

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme

Posez vos questions à Lodoïc de la Forest

Tél. : 01 44 09 17 48 • ldelaforest@abilways.com

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation

35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 44 09 25 08

serviceclient@efe.fr

www.efe.fr

Participation (TVA 20 %)

1 095 € HT

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE (groupe Abilways) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la " loi Informatique et libertés " du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités et celles du groupe Abilways. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

Informations prise en charge OPCO

N° Existence : 11 75 32 114 75

SIRET : 412 806 960 000 32

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Date de la formation

MARDI 13 OCTOBRE 2020 • PARIS OU À DISTANCE

EFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



EFE Formation



EFE - Edition Formation Entreprise



@EfeJuridique

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation "**Digital : juristes, ce que l'on attend de vous en 2020**" le mardi 13 octobre 2020 (code 22689) et je choisis :

en présentiel (session n°152004) ou **en distanciel** (session n°156867)

OUI, je m'abonne gratuitement à la newsletter " Droit des affaires "

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Numéro de téléphone portable _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

E-mail du responsable de formation* _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique _____

E-mail du responsable hiérarchique* _____

Société _____

N° SIRET | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse _____

Code postal | | | | | | Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 40 26 02 44 - mail : correctionbdd@efe.fr



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation

